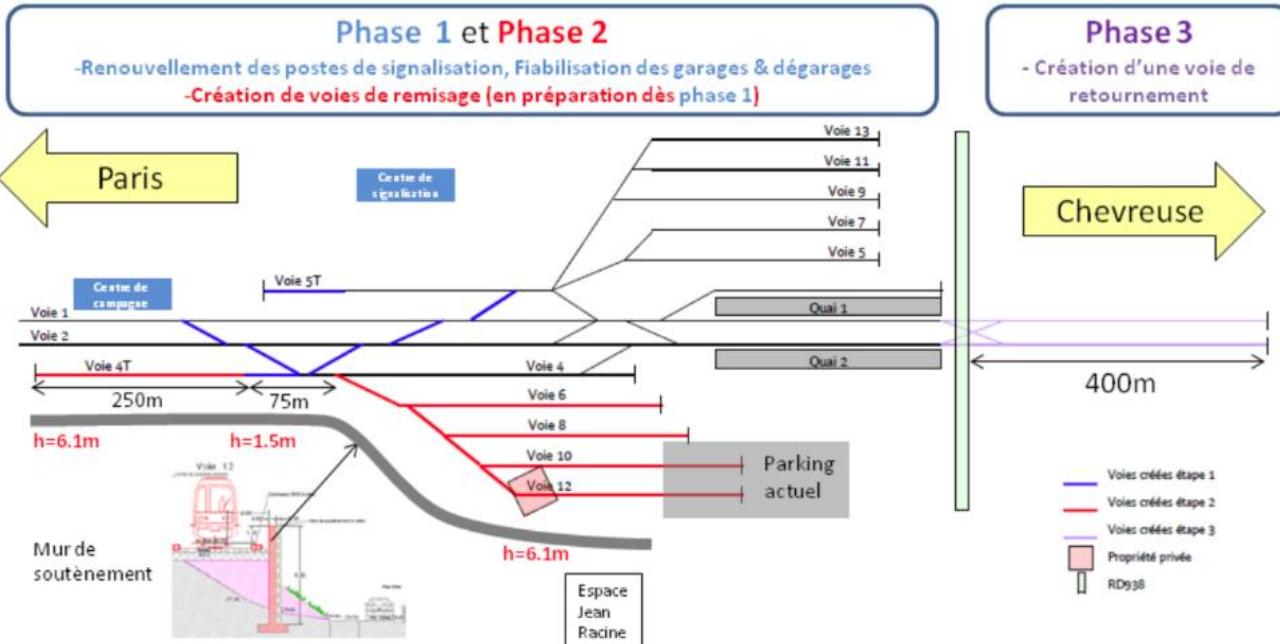


Les 10 ans du collectif

2015 : les débuts



6 Juillet 2015 : création du Collectif Pôle Gare Saint Rémy



Le Parisien



toutes les nouvelles
L'HEBDOMADAIRE DES YVELINES

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Les projets de la gare font réagir Agathe Becker

AGATHE BECKER, maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, réagit aux projets d'aménagement de la gare RER : «Si la RATP cherche à déshabiller Paul pour habiller Jacques, je ne veux pas être Paul», prévient-elle.

La RATP projette en effet de faire des voies de garage rue Ditté une gare de triage permettant de délester la gare de Massy-Palaiseau (Essonne).

La phase I des travaux est déjà actée. Elle avait été validée par le Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France) le 8 juillet dernier.



Les projets d'aménagement de la gare par la RATP sont jugés «peu acceptables» par le maire.

2016 : reunion publique & premiers travaux

CONTACT@POLEGARESAINTREMY.FR

PÔLE GARE SAINT-REMY COLLECTIF

PROJETS RATP EN GARE DE SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

DÉCISIONS IMMINENTES... QUE POUVONS-NOUS ACCEPTER ?

MOBILISONS NOUS!

RÉUNION PUBLIQUE LE 14 JUIN 2016 À 21H00

SALLE ANCIENNE MAIRIE
1 RUE DITTE, SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

WWW.POLEGARESAINTREMY.FR

COLLECTIF POLE GARE SAINT-REMY HOTEL DE VILLE 2, RUE VICTOR HUGO 78470 SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

la lettre du maire

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE MOBILISÉE FACE AU PROJET RATP

La défense du cadre de vie des Saint-Rémois est la priorité de l'équipe municipale. C'est pourquoi je tiens à vous rendre compte du travail engagé par la Municipalité depuis deux ans, relatif au projet d'extension de la gare mené par la RATP.

100 millions d'euros de travaux sur la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ont été prévus dans le cadre du schéma directeur de la ligne B RER Sud, adopté en 2013 par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

Or, à l'horizon 2022, ces travaux, s'ils étaient confirmés, entraîneraient la **défiguration de notre ville** située en site inscrit de la Vallée de Chevreuse avec :

La transformation de notre station RER en une véritable gare de triage, avec 5 voies de garage supplémentaires en plus des 6 existantes (1 voie de garage = 2 positions de stationnement),

La création de murs de soutènement le long de la rue Ditte de plus de 5 mètres de haut,

Le franchissement de la RD 938 pour créer un tiroir de retournement, perturbant la circulation routière et, dénaturant le paysage des Prés de Coubertin si important pour nous tous.

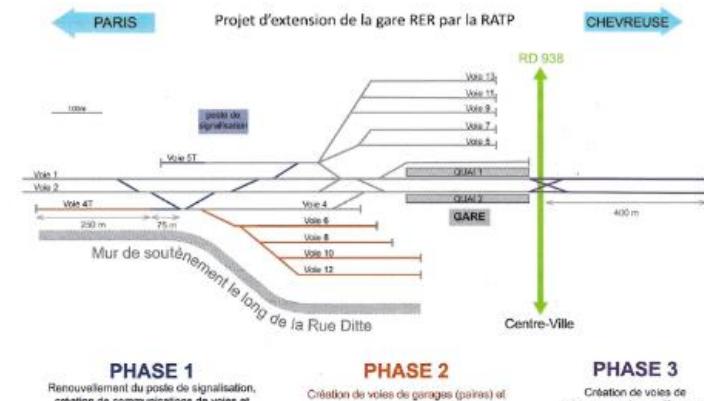
Par ailleurs, la mise en œuvre de ce projet tel que présenté par la RATP serait une gabegie au moment où l'argent public se fait rare. En effet, à nos yeux, il n'est pas concevable d'investir 100 millions d'euros :

Sans avoir au préalable évalué la demande

et donc la nécessité du renforcement de l'offre de transport à moyen terme, sur la ligne B sud.

Sans avoir réfléchi à des solutions intermédiaires

beaucoup moins coûteuses comme l'acquisition de nouveaux matériels roulants plus longs ou plus hauts.



2017 : notre com' s'intensifie

Autour de **Rambouillet**

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 19 AVRIL 2017
www.78actu.fr 34

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Projet de la RATP : le collectif Pôle-Gare passe à l'attaque

Lassés des nuisances actuelles et inquiets des projets futurs, les membres des associations formant le collectif Pôle-Gare étaient réunis à l'hôtel du Lac de Saint-Rémy. L'occasion de dresser un état des lieux et de lancer une vaste opération de communication.

Alors que des travaux de maintenance de la gare terminus du RER B de Saint-Rémy ont actuellement lieu, le collectif Pôle-gare, regroupant plusieurs associations, passe à l'attaque. Il estime infondé le grand projet de la RATP qui verrait la construction de cinq nouvelles voies à Saint-Rémy. Selon le collectif, ces voies auraient pu être placées plus judicieusement sur le site industriel de Massy-Palaiseau, loin de toute zone habitée, à proximité des ateliers de maintenance et du tronçon central de la ligne, comme prévu initialement en 2013 par la RATP et présenté à la municipalité de Massy.



Des travaux de maintenance ont commencé à la gare.

elle enterrerai les cinq voies supplémentaires. » Pour le collectif, la nécessité de la Réunion



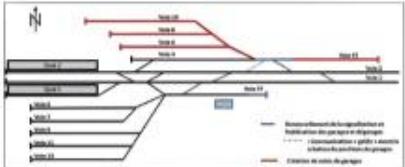
La conférence s'est tenue mercredi dernier.



CONTRE LE PROJET RATP, LE COMBAT CONTINUE !

Beaucoup d'entre vous pensent que les travaux en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sont presque terminés. Détrompez-vous !

Les travaux engagés depuis l'été 2016 par la RATP ne concernent que la première phase du projet (en bleu sur le schéma ci-dessous). La seconde phase (en rouge) consistera à créer 4 voies de garage supplémentaires. Or ces installations transformeront notre gare en un véritable site industriel, annexe de Massy.



Une fois en service, ces aménagements :

- Engendreraient de nombreuses nuisances (circulations à vide de nuit, bruit, lumière) que la RATP rend volontairement insibles dans ses rapports,
- Entraîneraient des circulations de trains sans passagers jusqu'à Orsay ou Massy. Aucun bénéfice pour les usagers au sud de ces gares,
- Coûteraient près de 30 Millions d'€ (en plus des 33 M€ de la phase 1),
- Nécessiteraient des murs de soutènement allant jusqu'à 6m de hauteur.

Savez-vous que le STIF et la Municipalité envisagent, près de la gare, la construction d'un parking relais de 380 places ?

Un parking complémentaire près de la gare, nous sommes nombreux à l'attendre, mais pas à n'importe quel prix !

- Le nombre de places est imposé par le STIF. Ce projet, totalement disproportionné va accroître les problèmes de circulation dans un centre-ville déjà saturé,
- La commune devrait participer au financement à hauteur de 4M€. Comment pourra-t-elle, dès lors, financer les autres équipements publics tant attendus (centre de loisirs, restaurant scolaire),
- Le tarif mensuel pourrait être multiplié par 4 (environ 56€mois avec Pass Navigo).
- Cette augmentation de tarifs ne bénéficierait pas à la commune.

STOPPONS CE PROJET D'EXTENSION DEMEURÉ !

Suite, aux irrégularités constatées dès la phase 1 au regard du code de l'environnement, « Riverains du RER B Saint-Rémy » et l'Union des Amis du Parc ont engagé un recours juridique. Le collectif soutient financièrement cette première action et doit se doter des moyens d'agir pour le futur grâce à vos dons. Nous remercions vivement nos premiers contributeurs.

Rejoignez-nous sur le site:

<https://www.helloasso.com/associations/collectif-pole-gare-saint-remy>



LE PARISIEN

Versailles Saint-Quentin Rambouillet Yvelines

Un recours contre les futures voies de garage du RER B

Un collectif qui regroupe dix associations de riverains s'oppose à la phase 2 des travaux dans la gare terminus de la deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe.

SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE

PAR LAURENT MANSART

ILS NE DÉSARMENT PAS. Alors que la phase 1 des travaux en gare terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse est sur le point de s'achever, le Collectif Pôle Gare de Saint-Rémy, qui regroupe dix associations de riverains et d'usagers, va déposer un recours contre la phase 2 du chantier. Celle-ci comprend notamment la création de cinq nouvelles voies de garage pour les trains de cette ligne, la deuxième la plus fréquentée d'Europe, avec près de 900 000 voyageurs par an.

CINQ TRAINS SUPPLÉMENTAIRES

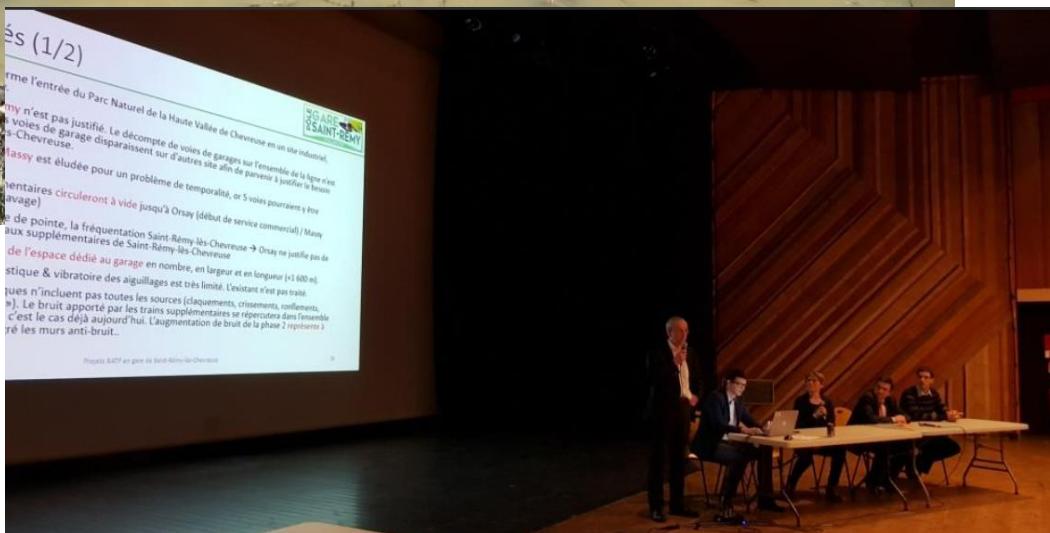
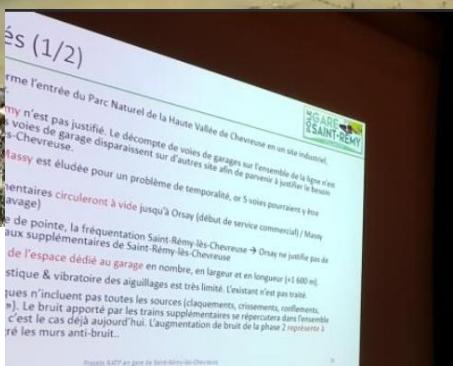
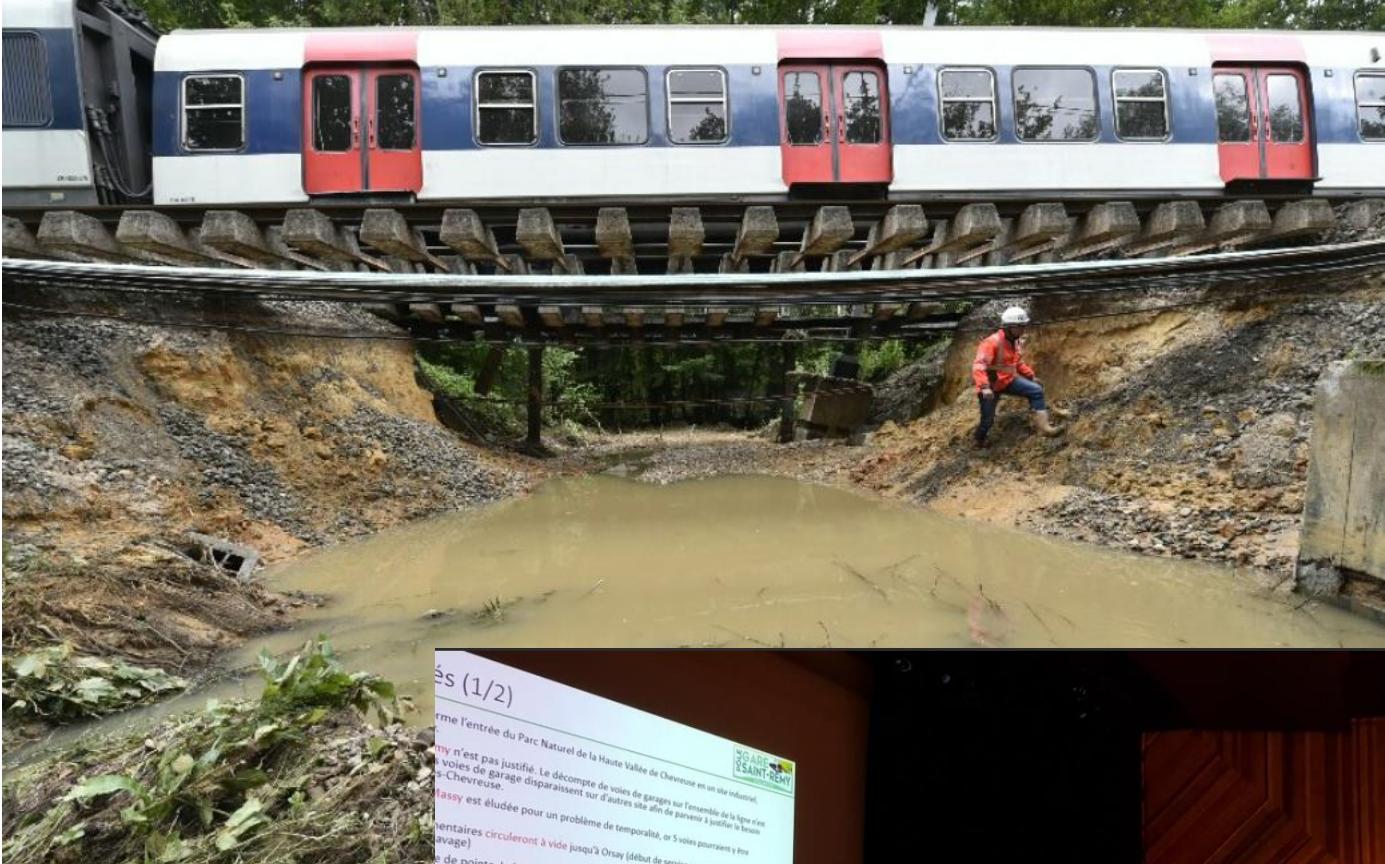
Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Le collectif de riverains et d'usagers conteste la création de 5 nouvelles voies de garage dans cette gare terminus du RER B.

de Massy (Essonne), où sont déjà installées 22 voies de garage. « Massy est un site industriel, loin des habitations, nous ne cessions de dire qu'il serait plus intelligent de rajouter ces voies là-bas, martèle Catherine Giobellina. Il n'y a rien à justifier de les créer à Saint-Rémy si ce n'est que Massy va accueillir les travaux de la future ligne 13 dans le quartier. »

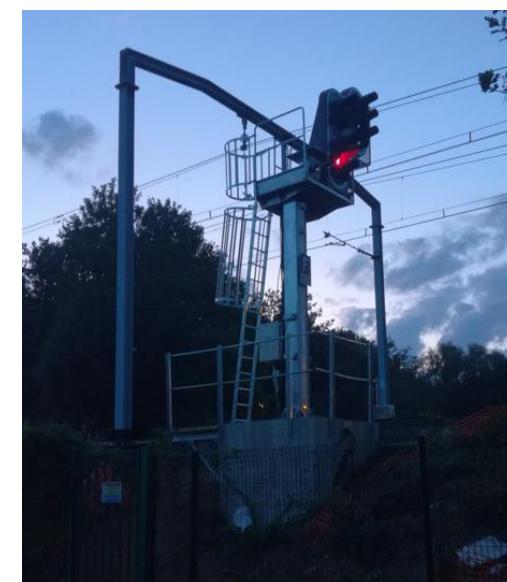
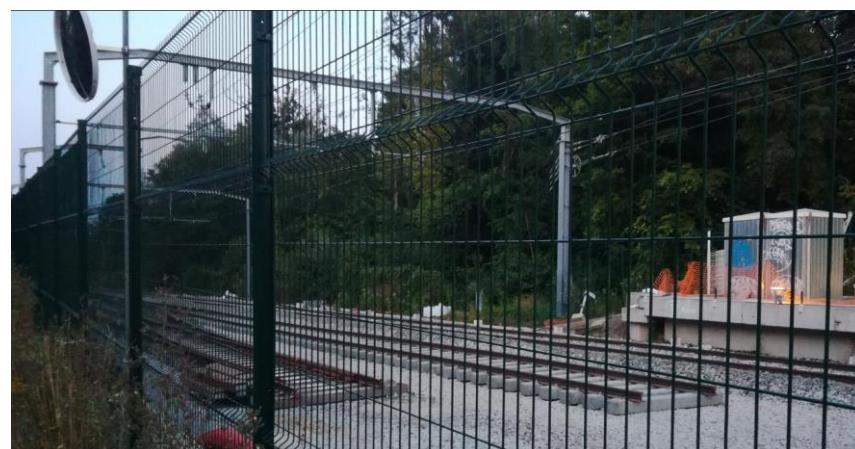
Garanter de la mise en œuvre du schéma directeur RER B sud, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a, lui, apporté son soutien à la RATP, maître d'ouvrage, lors de son conseil d'administration du 22 mars. Le Stif a ainsi « approuvé » la « création de voies de garage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse » pour un montant de 29,3 M€, tout en demandant à la RATP de veiller à « garantir une intégration de qualité du



2018 : déraillement à St Rémy / Réunion publique



Été 2019 : travaux phase 1



2020 : Nouvelles nuisances



de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

2021 : jugement recours phase 2

Autour de Rambouillet

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

RER B. Le tribunal retoque le projet d'extension de la gare

C'est un peu la victoire de David contre Goliath. Le 3 novembre, le tribunal administratif de Versailles a donné raison au collectif pôle gare Saint-Rémy, à l'Union des amis du Parc et à la municipalité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse qui ont déposé, entre 2017 et 2019, des recours contre le projet d'extension de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, porté par la RATP.

Problème d'insertion locale

Celui-ci prévoyait la création de cinq nouvelles voies de garage (s'ajoutant aux huit existantes), l'une d'elles, appelée ST, a déjà été construite. La RATP veut ainsi disposer de positions de garage supplémentaires, à Saint-Rémy, toutefois ce n'est pas le cas.



Yohann Pétillon, président de l'association collectif pôle gare Saint-Rémy et la présidente de l'Union des amis du Parc, Catherine Giobellina, sont satisfaits de la décision du tribunal.

TOUTES LES NOUVELLES
MERCREDI 6 JANVIER 2021
www.78actu.fr

28

LES NOUVEAUX TRAINS SUR LE RER B VONT AVOIR DU RETARD

Jeudi 12 décembre 2020, le tribunal judiciaire de Paris, à la requête d'Alstom, a suspendu partiellement la procédure de passation du marché M120 (commande du futur matériel de la ligne B du RER) en remettant en cause une modification introduite en cours de procédure.

Le lendemain, la RATP et la SNCF ont décidé de se pourvoir en cassation.

« Ce projet majeur pour nos clients franciliens répond aussi à la volonté d'Ile-de-France Mobilités de disposer d'un RER B modernisé

marché soit connue, Alstom rend impossible le respect des délais fixés pour la passation du marché », estime la RATP dans un communiqué.

Le tribunal, qui a par ailleurs rejeté la plupart des arguments d'Alstom, considère néanmoins que la RATP n'était pas en droit de modifier certains paramètres d'évaluation du critère prix en cours de procédure, ce qui était pourtant prévu par le règlement de la consultation.

Ce nouveau matériel roulant était attendu en 2025-2026 en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Pôle gare toujours mobilisé

L'objectif du collectif pôle gare est de contribuer aux débats et réflexions portant sur les aménagements de la gare de Saint-Rémy et ses abords pour en améliorer le cadre de vie. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

La déclaration d'utilité publique du projet d'extension du nombre de voies de garage de la RATP vient d'être rejetée par le tribunal. La RATP ne fera pas appel de ce jugement mais veut relancer une nouvelle enquête publique. Le Collectif est soucieux de l'intérêt des usagers du RER B mais également soucieux de la qualité de la vie dans la ville. Il propose des alternatives au projet RATP, réalisables, moins coûteuses, plus respectueuses de l'environnement et réalisables dans un moindre délai.

Au delà du projet RATP, le Collectif poursuit ses réflexions visant un réaménagement du parvis de la gare et sa proximité. Il a mis en place un espace participatif pour toute suggestion sur le projet.

Rendez-vous sur www.polegares-tremy.fr



Projets RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse



POUR UNE LIGNE PLUS FIABLE

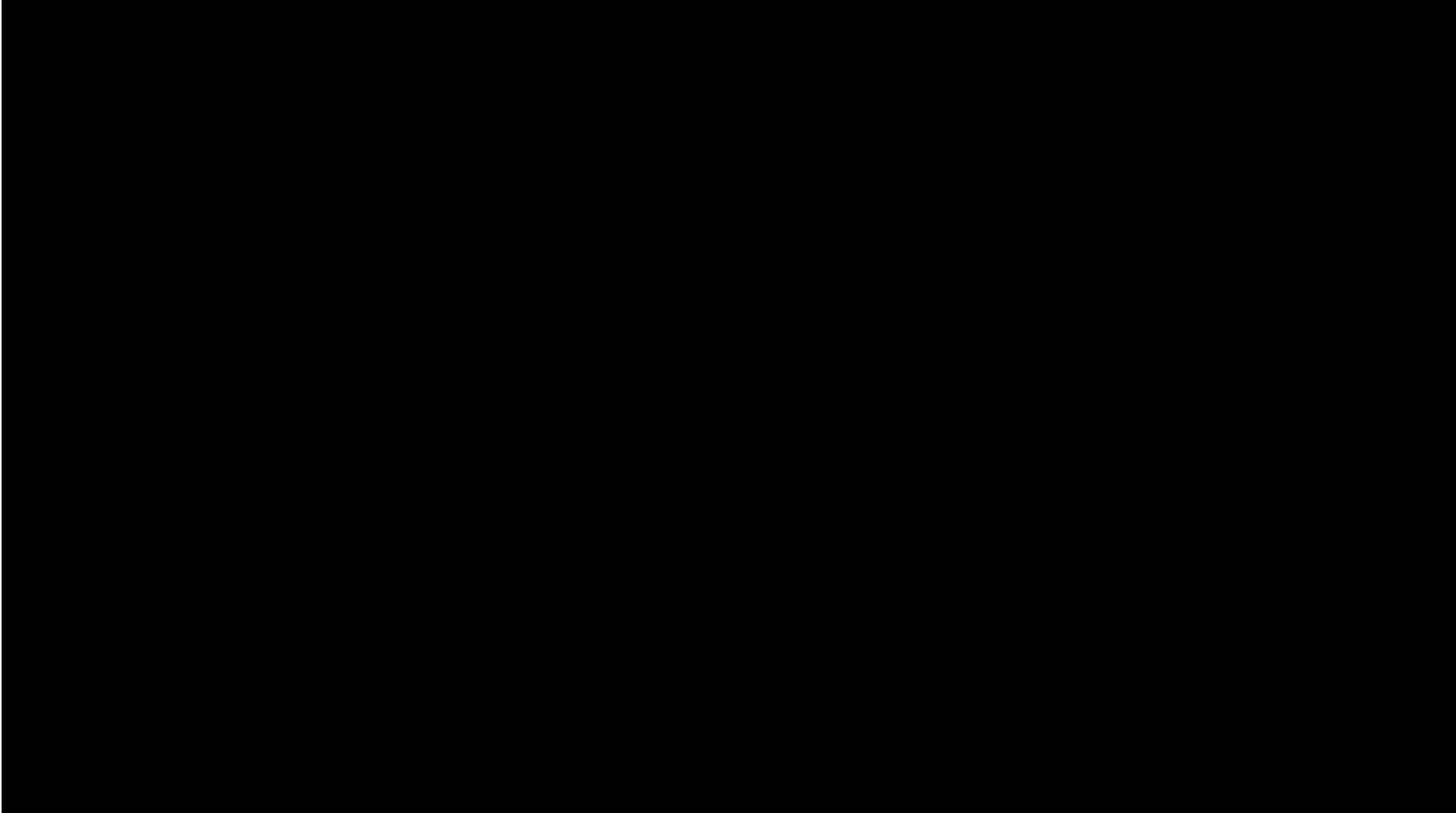
DE NOUVELLES POSITIONS
DE GARAGE DES TRAINS EN GARE
DE SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
ET UN NOUVEAU POSTE DE
REDRESSEMENT À COURCELLE-SUR-YVETTE

CONCERTATION

DU 1^{er} AU 29 OCTOBRE 2021

Informez-vous et donnez votre avis sur la création de positions de garage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et d'un poste de redressement à Courcelle-sur-Yvette

2021 : video



2022 : annonce abandon 4T



Autour de Rambouillet

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Où en est le projet d'extension de la gare du RER B ?

Le projet d'extension de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, terminus de la ligne B du RER, souhaité par le RATP pour améliorer son fonctionnement, ne se fera pas selon ses volontés initiales.

Jusqu'au printemps dernier, il était question du prolongement de la voie de retournement T4. Un projet qui aurait nécessité entre autres la construction d'un mur de 5 mètres de haut. Inconcevable pour la mairie ainsi que plusieurs associations regroupées au sein du collectif Pôle Gare. « Nuisances sonores, nuisances visuelles, cet ouvrage qui devait surplomber la rue Ditte, en traversant la réserve naturelle régionale, était un non-sens total ! », souligne le maire, Dominique Bavoil.

« Cette décision ne peut nous satisfaire »
En revanche, le collectif Pôle Gare nuance la victoire. « Certes, prolongement de la voie 4T est abandonné mais la RATP maintient la voie 10, sans justification technique. Cette décision ne peut nous satisfaire. Elle exclut toute possibilité d'extension du parking aérien, solution alternative au projet de parking semi-enterré dont les impacts hydrauliques seraient tout aussi dévastateurs que les murs de soutènement



En mai dernier, Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France (Photo FB Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse) a fait une courte visite en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour annoncer l'abandon du projet d'aménagement de la voie de garage « 4T » prévu par la RATP.

LesEchos.fr

Saint-Rémy-lès-Chevreuse : le projet de voies de garage pour le RER B en partie abandonné

Déjà retoqué par la justice fin 2020, le projet de création de nouvelles voies de garage à Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour améliorer le fonctionnement de la ligne B du RER ne verra pas le jour sous sa forme actuelle... Valérie Pécresse, la patronne de la région et d'Île-de-France-Mobilités a annoncé elle-même ce rebondissement.

RATP
Transports



2023 : revision PLU / avis sur pole gare



Schéma d'aménagement général



2024 :nouvelle enquête publique



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du mercredi 28 février 2024 à 8h30 au vendredi 29 mars 2024 à 17h

Le projet prévoit ainsi :

- la création de 3 voies de garage (voies 6, 8, 10) en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, permettant de garer 3 trains longs, ces voies seront à aménager sur une parcelle appartenant à la RATP, en lieu et place d'anciennes infrastructures ferroviaires, abandonnées depuis plusieurs années, au nord de la voie 4 existante ;
- la création d'un poste de redressement électrique à proximité de la gare de Courcelle-sur-Yvette, au sud de celle-ci.

- 18/12/2024 : recours contre la déclaration de projet